



Federaal Instituut voor de bescherming en
de bevordering van de Rechten van de Mens
Institut Fédéral pour la protection et
la promotion des Droits Humains

Recrute UN.E COORDINATEUR.TRICE DU MÉCANISME DE PRÉVENTION (MNP-OPCAT) (A2) (F/H/X)

*Par voie de concours en vue d'une nomination statutaire
Une réserve de recrutement de 24 mois (susceptible d'être prolongée de 12 mois,
deux fois) est constituée*

Qui sommes-nous ?

L'Institut Fédéral des Droits Humains (IFDH) est une institution indépendante qui, en collaboration avec d'autres organisations, veille au respect, à la connaissance et à la sensibilisation aux droits humains en Belgique. L'IFDH a été créé par la loi du 12 mai 2019.

En mars 2023, l'IFDH a été accrédité par l'Alliance mondiale des institutions nationales des droits de l'homme (GANHRI) en tant qu'institution nationale des droits humains (INDH), conformément aux Principes de Paris.

L'IFDH a actuellement une compétence fédérale et un mandat résiduel. L'IFDH est une institution bilingue (français-néerlandais).

Pour en savoir plus : <http://institutfederaldroitshumains.be/fr/>

Contexte de la fonction

Par la [loi du 28 mars 2024](#), l'IFDH a reçu un nouveau mandat en tant que mécanisme de prévention (MNP), au niveau fédéral, de la torture et des traitements dégradants dans les lieux de privation de liberté en vertu du protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT).

Le mécanisme de prévention a pour mission de prévenir la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants des personnes privées de liberté en effectuant des visites préventives dans les lieux de privation de liberté (prisons, centres de détention, cellules de police, etc.), en étroite collaboration avec les organismes spécialisés qui effectueront les visites.

En quoi consiste la fonction ?

En tant que coordinateur.trice du mécanisme de prévention, vous gérez l'équipe du mécanisme, qui comptera initialement deux personnes et pourrait s'agrandir à l'avenir. Vous interagissez avec la direction de l'IFDH et avec les autres membres du personnel qui apportent leur soutien à l'équipe du mécanisme de prévention.

Vos responsabilités

Adoptant une approche enthousiaste, contemporaine et intégrée, vous contribuez au développement du mécanisme de prévention au sein de l'IFDH, qui, en tant qu'institution efficiente, promeut une culture de respect, de transparence et de valorisation de son personnel.

- Vous coordonnez le fonctionnement du mécanisme de prévention en étroite concertation avec les organismes spécialisés qui effectuent les visites (le Conseil central de Surveillance pénitentiaire, le Comité P et Myria).
- Au sein de l'IFDH, vous mettez en place le mécanisme de prévention et en coordonnez le fonctionnement.
- Vous constituez l'équipe multidisciplinaire du mécanisme de prévention au sein de l'IFDH et gérez son personnel.
- Vous coordonnez la création d'un pool d'experts externes aux profils variés (psychiatres, médecins, experts en bâtiment, etc.), qui assistent périodiquement le mécanisme de prévention et les organismes spécialisés.
- Vous créez et coordonnez un comité consultatif composé d'experts de la société civile et d'experts du vécu.
- Vous coordonnez l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques et annuels du mécanisme de prévention, en collaboration avec les organismes spécialisés.
- Vous coordonnez l'élaboration de la méthodologie commune du mécanisme de prévention, en collaboration avec les organismes spécialisés.
- Vous coordonnez l'élaboration d'outils, de formats, de manuels et de modules de formation pour la collecte efficace de données qualitatives et quantitatives.
- Vous coordonnez le rapport annuel du mécanisme de prévention basé sur l'analyse des données collectées, la rédaction d'avis et de recommandations et leur suivi par les autorités belges, en collaboration avec les organismes spécialisés.
- Vous assurez la coopération du mécanisme de prévention avec les institutions et organisations internationales et régionales.
- Vous coordonnez les collaborations avec d'autres acteurs des droits humains, y compris les réseaux belges et internationaux, les institutions publiques et les acteurs de la société civile.
- Vous coordonnez la transmission d'informations destinées aux personnes privées de liberté et au public.
- Vous êtes responsable de l'élaboration et du suivi du budget du mécanisme de prévention au sein de l'IFDH.
- Vous coordonnez l'évaluation périodique du fonctionnement du mécanisme de prévention et des organismes spécialisés et de leur budget.

Votre profil

Conditions de base :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline pertinente (criminologie, sciences sociales ou politiques, droit,...).
- Vous avez au moins 5 ans d'expérience pratique avérée en matière de lieux de privation de liberté ou de personnes privées de liberté (en tant qu'employé d'une institution de privation de liberté, travailleur social, membre d'une institution publique ou d'une autre organisation ayant un mandat en matière de droits humains, en tant qu'avocat ayant une expérience des personnes placées dans des centres fermés ...).

- Vous avez au moins 3 ans d'expérience avérée en gestion d'équipe.
- Vous avez au moins 3 ans d'expérience avérée en gestion de projet.
- Vous avez une connaissance du néerlandais **ET du** français : au moins l'un des deux au niveau C1 et l'autre au niveau B (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues - CECR : pour le [néerlandais](#), pour le [français](#)).
- Vous avez une connaissance fonctionnelle de l'anglais.
- Vous êtes ressortissant d'un État faisant partie de l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse.

Aptitudes et compétences techniques :

- Bonne connaissance du contexte institutionnel belge des lieux de privation de liberté et des réglementations internationales et nationales pertinentes.
- Avoir de l'expérience en tant que membre d'une commission de surveillance est un atout
- Capacité de réaliser des enquêtes et des analyses de problèmes complexes liés aux droits humains.
- Excellentes capacités synthétiques et rédactionnelles.
- Une expérience de travail au sein d'une équipe multidisciplinaire est un atout.
- Excellentes compétences en matière d'expression orale et capacité à s'adapter à différents publics.
- La connaissance de l'allemand est un atout.
- Bonne connaissance des applications informatiques courantes.

Compétences d'appui :

- Vous disposez de solides compétences personnelles et diplomatiques pour travailler avec une multitude de partenaires et d'acteurs, tant en Belgique qu'au niveau international.
- Vous disposez de compétences spécifiques en matière de leadership, de collaboration, de planification et d'organisation, de communication, de coaching et êtes orienté.e vers les résultats.
- Empathie, capacité d'écoute, ouverture d'esprit et esprit d'équipe.
- Capacité à travailler rapidement et à obtenir des résultats à court terme.
- Flexibilité dans le type de tâches à accomplir et capacité à travailler simultanément sur plusieurs tâches.
- Exactitude et précision.
- Proactivité et autonomie.

Qu'offrons-nous ?

- Une fonction passionnante, dans lequel vous effectuez un travail innovant au sein d'une équipe enthousiaste.
- Un poste statutaire à temps plein de niveau A2 avec une période probatoire d'un an (échelle statutaire à 100 % : A2 de 31.723 EUR (minimum) à 56.123 EUR (maximum) en appliquant le coefficient d'indexation de 2,0399 (décembre 2023)).

- Un ensemble attrayant d'avantages extra-légaux (assurance hospitalisation ; prime linguistique ; gratuité du trajet domicile-travail en transport public ; allocation de scolarité ; matériel de communication adapté ; chèques-repas (après une période de 3 mois))
- Jours de congés annuels : 30 jours pour une année complète de prestation et fermeture durant la semaine entre Noël et Nouvel An).
- Possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.
- Lieu de travail : Rue de Louvain 48, 1000 Bruxelles. Les bureaux sont accessibles par ascenseur.
- Date de début : dès que possible.

Égalité des chances et diversité

Notre politique du personnel est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats sur base de leurs qualités, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur origine, de leurs convictions, de leur handicap, de leur nationalité, etc.

Candidat.e.s en situation de handicap, avec difficultés d'apprentissage ou maladie

Vous pouvez demander un aménagement raisonnable pour la procédure de sélection même si vous ne disposez pas d'une attestation valable. Il vous suffit de donner une description de votre handicap/maladie/difficulté d'apprentissage et d'indiquer également quels aménagements peuvent être faits pour vous aider. L'IFDH s'efforcera de les mettre à votre disposition.

Comment la sélection est-elle effectuée ?

Après la présélection des candidatures, les candidat.e.s qui correspondent le mieux au profil requis seront invité.e.s à une épreuve écrite (éventuellement virtuelle) et, après une deuxième sélection, à un entretien oral au cours duquel leurs connaissances et leurs compétences seront évaluées.

Un bureau d'assessment évaluera ensuite une ou plusieurs compétences requises du, de la, ou des candidat.e.s sélectionné.e.s.

Le règlement d'examen spécifique est disponible [via ce lien](#).

Comment postuler ?

Vous pouvez poser votre candidature uniquement en complétant le formulaire en ligne suivant: <https://www.searchselection.com/nl/jobs/10899>

Votre candidature devra être introduite au plus tard pour **le 30 avril 2024 avant minuit et devra comprendre les trois éléments suivants :**

- un curriculum vitae détaillé
- une lettre de motivation séparée
- une copie de votre/vos diplôme(s) pertinent(s)

Les candidatures incomplètes ne pourront être prises en considération.

Vous pouvez postuler en français ou en néerlandais. Vous recevrez un message électronique, accusant réception de votre candidature.

Si vous rencontrez un problème avec votre inscription, veuillez nous contacter via brussel@searchselection.com

Protection des données

Conformément au règlement général sur la protection des données, l'IFDH ne traitera que les données personnelles qui sont nécessaires au recrutement et à l'évaluation de l'aptitude du candidat à occuper le poste. Celles-ci ne seront conservées qu'aux fins de justifier la décision à prendre.